

Sur l'autoroute du 100 % électrique

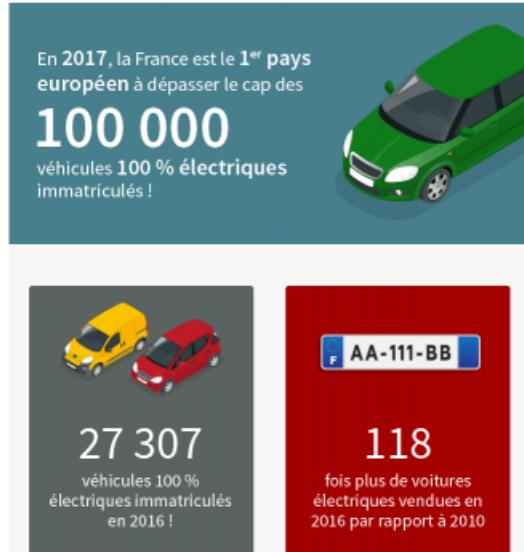
Alors que dans les grandes villes françaises, les opérations pour limiter la pollution engendrée par le trafic routier se démocratisent, AXA s'est renseigné sur les automobiles électriques.

Dans [une infographie publiée sur son site](#), la société met en avant l'engouement des Français pour les voitures 100 % électriques immatriculés en 2017.

La France : premier pays européen à rouler au vert

AXA constate que la vente des voitures électriques ne fait qu'augmenter depuis ces dernières années. En effet, 118 fois plus de voitures électriques ont été vendues en 2016 par rapport à 2010. Le paysage français comptait donc 27 307 véhicules 100 % électriques immatriculés en 2016.

En 2017, la France est devenue le premier pays européen à dépasser le cap des 100 000 immatriculations ; ce qui représente une augmentation de 266 % par rapport à l'an dernier !



Des infrastructures qui s'adaptent

Si les Français se laissent de plus en plus séduire par les véhicules 100 % électriques c'est aussi grâce aux évolutions permanentes du paysage.

Il existe désormais 5 000 stations de recharges ouvertes au public dans la France entière. Le développement des infrastructures destinées aux automobiles électriques semble ainsi motiver l'achat des véhicules propres.

Ces derniers ont également gagné en autonomie puisque les véhicules les plus performants (norme NEDC) peuvent rouler sur 500 kilomètres sans recharge.

Ajoutons à cela qu'il en coûte 2 € en moyenne pour recharger sa voiture électrique pour 100 kilomètres et qu'elle émet zéro polluant ou gaz à effet de serre, et on se laisse facilement séduire par cette alternative écologique et économique !



Différente mais similaire

Si un véhicule électrique s'assure de la même manière qu'une automobile "classique", il est néanmoins important de garder en tête qu'il faut assurer sa responsabilité civile au minimum avec une "assurance au tiers", qu'il faut se couvrir en cas de vol et d'incendie car les pièces à remplacer peuvent coûter cher, ne pas oublier les services d'assistances et vérifier que le contrat de location de la batterie comporte bien une assurance !

Vous souhaitez acquérir une voiture électrique ? L'[assurance auto d'AXA](#) répond à tous ces critères et vous permet d'assurer votre véhicule en toute simplicité.